

Services extra bancaires

La Banque Postale lance son Espace Transmission pour accompagner l'ensemble de ses clients dans ce moment de vie

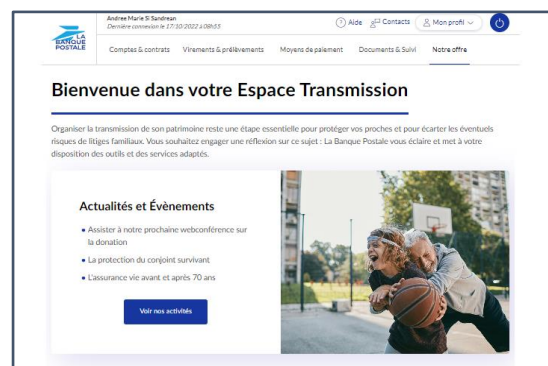
- Pour 78%¹ des Français, anticiper sa succession est un sujet important.
- Ils sont toutefois 2/3 à admettre ne pas maîtriser suffisamment le sujet.
- Enfin, seuls 22% d'entre eux expriment leurs dernières volontés.

Afin d'accompagner ses 20 millions de clients dans cette étape essentielle que constitue la transmission et simplifier leurs démarches successorales, La Banque Postale étoffe son offre avec de nouveaux services extra bancaires accessibles à tous, en partenariat avec l'assurtech Testamento. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de La Banque Postale d'être au plus près de ses clients et de les accompagner dans leurs moments de vie clé.

Tout comme la préparation à la retraite, préparer sa succession et sa transmission est une étape clé dans la gestion de son patrimoine, quel que soit son montant : mettre à l'abri son conjoint, protéger ses enfants et petits-enfants, exprimer ses dernières volontés, éviter les conflits, ou encore optimiser les frais de succession.

Si la succession reste un sujet tabou pour un Français sur deux, La Banque Postale a fait le choix de mettre **à la disposition de l'ensemble de ses clients** un nouvel « Espace Transmission », **simple et accessible sur la banque en ligne**, leur permettant d'anticiper, préparer et transmettre leur patrimoine selon leur souhait.

Afin d'accompagner au mieux ses clients et répondre au plus proche de leur besoin, les **services extra bancaires** proposés dans l'espace digital sont **à la carte**, allant du **diagnostic successoral gratuit** à une offre dédiée « Perspective Transmission » permettant de **rédiger son testament en ligne, faire l'inventaire de ses biens et exprimer ses dernières volontés**. Ces services disponibles en selfcare sont proposés en partenariat avec Testamento, éditeur de la plateforme de référence en France pour préparer sa succession².



¹ Etude Testamento 2022 sur les Français et la succession. L'ensemble des données évoquées dans ce communiqué de presse font référence à cette étude.

² Testamento, dont les services d'anticipation successorale ont été conçus avec des notaires et avocats, propose de l'information relative à la succession et à la transmission, ainsi que des outils de rédaction de documents juridiques permettant de sécuriser le patrimoine de chacun. Les documents peuvent être inscrits au fichier central des notaires (FCDDV), relus et conservés à vie par l'un des notaires partenaire du site.

4 services extra bancaires personnalisés :

1. **Diagnostic successoral** pour identifier ses héritiers en fonction de sa situation personnelle et comment protéger son conjoint - accessible aux 20 millions de clients de La Banque Postale ;
2. **Inventaire des biens** permettant au client de saisir les principaux biens à ne pas oublier s'il lui arrivait quelque chose ;
3. **Expression des volontés** pour affirmer ses choix en matière d'obsèques, de dons d'organes et d'acharnement thérapeutique et désigner une personne de confiance ;
4. **Testament Express**, pour obtenir, sur la base d'un questionnaire simple et pédagogique, un modèle de testament à transmettre optionnellement à un notaire partenaire de Testamento.

« Le sujet de la succession peut sembler anxiogène et complexe. C'est un moment qui sera forcément difficile pour les héritiers. La préparer, c'est protéger sa famille comme son patrimoine selon ses propres volontés. C'est dans cet esprit et en accord avec ses valeurs de banque citoyenne que La Banque Postale a mis en place l'Espace Transmission, une solution simple et digitalisée de services extra bancaires, adaptée au profil de ses clients, leur donnant la possibilité de se poser les bonnes questions et d'anticiper leurs dernières volontés et de mieux les respecter. Ce nouveau dispositif construit avec Testamento, acteur de référence sur le marché français, vient compléter l'offre de produits bancaires proposée par La Banque Postale et renforcer les liens de proximité tissés entre la banque et ses clients. » indique **Vincent Menvielle – Directeur des marchés La Banque Postale**.

« La transmission est un sujet prioritaire pour les français et nous travaillons depuis 2013 à rendre simple la préparation de cette étape majeure de la vie. Nous sommes très fiers de ce partenariat avec La Banque Postale, un bancassureur majeur en France. Cela va permettre d'accélérer notre mission de vulgarisation de ce sujet auprès des millions de personnes. » déclare **Virgile Delporte - Président et co-fondateur de Testamento**

A propos de La Banque Postale :

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un bancassureur européen de premier plan, 11ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner 20 millions de clients personnes physiques et morales avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 300 bureaux de poste. Leader de la finance durable, elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », La Banque Postale se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de trois marques distinctes : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale se positionne au service d'une transition juste, répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et numériques.

Contact presse :

France Plasse – france.plasse@laposte.fr – 06 08 47 75 41

Caroline Gin – caroline.gin@laposte.fr – 06 10 25 04 47